



Protocole Recommandé Videoendoscopie Pre-Vente

Moment de l'examen

- L'intervalle de temps entre l'acquisition vidéo et le premier jour de la session de vente du cheval en question devrait être de moins de 21 jours. Il est conseillé d'appliquer cet intervalle à toutes les catégories de chevaux.

Identification

- Le nom du cheval devrait être intégré à l'écran et à la vidéo avec une annotation numérique. Les annotations devraient aussi inclure la date de l'examen et le nom du vétérinaire ou du cabinet. L'utilisation d'équipements vidéoendoscopiques n'ayant pas cette option est déconseillée.
- Des images de cheval, de la lecture du transpondeur et / ou d'une page pertinente du catalogue de vente peuvent être incluses mais ne sont pas obligatoires.

Qualité de la vidéo

- L'enregistrement vidéo doit être ininterrompu et non édité (sans montage). Idéalement la vidéo doit être au minimum de 720p (HD compatible), au format mp4.
- Il est déconseillé d'utiliser le format .avi

Technique endoscopique

- L'un ou l'autre des nasaux peut être utilisé pour l'introduction de l'endoscope, cependant tous les efforts devraient être faits pour maintenir l'endoscope au centre du nasopharynx afin de minimiser l'erreur de parallaxe lors de l'évaluation des cartilages laryngés. L'orientation de l'image du larynx doit être verticale à tout moment.
- Le début de la vidéo devrait permettre une visualisation claire et sans obstruction de l'entière épiglote, des cartilages aryténoïdes ainsi que des ventricules et cordes vocales. L'endoscope devrait être avancé suffisamment près du larynx pour permettre une évaluation précise des surfaces muqueuses afin de permettre la détection d'ulcération ou de chondrite. Il est déconseillé de toucher ou de pousser les cartilages aryténoïdes avec l'endoscope.
- Les systèmes de classification de la fonction laryngée sont fondés sur l'évaluation des mouvements des cartilages aryténoïdes. La vidéo devrait permettre de visualiser le larynx non seulement en abduction maximale mais aussi pendant les périodes de relaxation complète, afin que la gamme des mouvements des cartilages aryténoïdes puisse être observée dans son entièreté.
- Afin de permettre la détection des anomalies statiques et dynamiques, la durée minimale acceptable de visualisation directe du larynx (c'est-à-dire excluant le passage de l'endoscope à travers les voies nasales) doit être d'au moins 45 secondes et de préférence de 60 secondes. Ce temps devrait être utilisé de manière constructive par le vétérinaire pour stimuler le larynx si nécessaire. Les longues vidéos qui ne documentent pas la gamme complète des mouvements des cartilages laryngés devraient être évitées. Il est souligné que la qualité de la vidéo et la technique utilisée sont beaucoup plus importantes que la durée totale de la vidéo.
- L'abduction complète des aryténoïdes peut être démontrée / stimulée par divers moyens, incluant la stimulation de la déglutition par l'introduction d'une solution de rinçage, l'occlusion nasale ou l'exercice. Il est recommandé que la séquence vidéo contienne une bonne visualisation d'au moins 3 déglutitions. Veuillez noter que quelle que soit la méthode de stimulation laryngée utilisée, il est essentiel que la relaxation complète du larynx soit visible durant l'examen et donc que l'exercice immédiatement avant l'acquisition de la vidéo peut s'avérer contre-productif.